

Le Pays Voironnais Basket Club est le club de basket féminin sur Voiron.

Il regroupe près de 280 licenciés (joueuses, dirigeants, entraîneurs...) répartis dans 15 équipes dont 4 évoluent au niveau national, 4 au niveau régional, 7 dans le championnat départemental et une équipe de loisir mixte.

La formation des jeunes est la politique prioritaire du club. L'école de Basket est labellisée par la Fédération Française de Basket-ball pour les 5-12 ans et un partenariat avec le centre de formation « Voiron Bask'Etudes », l'école « Notre Dame des Victoires » et « TSF » permet à nos jeunes de s'épanouir pleinement dans leur passion.

Nous vous remercions d'avoir choisi notre club qui allie formation, performance et convivialité. Nous vous souhaitons une excellente saison sportive.

Christophe VIAL, président et son équipe.

Informations utiles

Site internet : www.pvbc.fr

Par sms, au 06 42 10 19 37 (Laurence GAFFORINI, correspondante)

Lieux des entraînements :

-Gymnase CHAUTARD, 35 Bd Denfert Rochereau et Gymnase collège NDV, 1 rue de la Terrasse, 38500 VOIRON

Lieu des matchs : Gymnase CHAUTARD

Chaque famille sera actrice du bon fonctionnement du club et recevra un planning de roulement des déplacements, gouters, entretien des équipements.

NOUVEAUTE : l'adhésion obligatoire par famille pour que vive le club

Vous le savez, une association ne peut exister que si ses bénévoles s'impliquent dans la vie de tous les jours. Ce sont les parents, les familles, les amis, les passionnés qui constituent le cœur de l'association.

Aussi, **il a été décidé de ne pas augmenter le prix des licences en contrepartie d'une implication de chaque famille des licenciés jouant en compétition.** Cette implication se concrétisera de deux manières :

- Pour chaque licencié, la famille se positionne sur des événements du club (feuille complétée à rendre)
- Pour chaque licencié, il y a au moins un parent qui achètera une carte d'adhésion au PVBC de 10 euros mini : cette adhésion permettra de mutualiser les frais et de ne pas pénaliser les bénévoles les plus impliqués.

A SAVOIR : la tombola qui diminue le coût des licences !

Chaque année, une tombola géante est organisée, dotée de beaux lots. A son inscription, **chaque licencié réglera par un chèque spécifique séparé**, la somme de 30 euros et recevra ultérieurement 20 tickets de tombola de 2 euros. Ces tickets d'une valeur de revente de 40 euros, le licencié pourra, soit tous les vendre et diminuer le coût de sa licence de 10 euros, soit les garder et espérer gagner un lot. Le chèque au PVBC sera débité vers le 15 novembre.

Dans la limite de deux carnets par famille

DOCUMENTS A RENDRE pour valider votre inscription

- **Le formulaire de la Fédération** : « demande de licence », **compléter les 3 parties** :
 - Renseignements
 - Certificat de non contre-indication et demande de surclassement à faire remplir par votre médecin ou questionnaire de santé dûment rempli pour les renouvellements de licences si aucun « oui » n'est renseigné.
 - Assurances, le prix de la licence intègre l'option A. Voir si des surclassements nationaux sont nécessaires.
- **ANNEXE 1 : La fiche de renseignements et autorisations** dûment remplie et signée.
- **ANNEXE 2 : La fiche « récapitulatif des licences par famille »**
- **Un chèque, à l'ordre du PVBC** correspondant au montant de la ou des licence(s).
- **Un autre chèque, à l'ordre du PVBC** correspondant au montant de la tombola
- 1 photo d'identité (avec le nom, prénom, à l'arrière)
- Photocopie de carte d'identité pour les joueuses nées en 1999

MERCI DE DEPOSER L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS, SOUS ENVELOPPE AVEC VOTRE NOM DESSUS,

DANS LA BOITE AUX LETTRES DU PVBC : 35 BD DENFERT ROCHEREAU- 38500 VOIRON

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ETRE ACCÉPTÉ ET VOUS SERA RETOURNÉ

• Renseignements concernant le licencié(e)

NOM/Prénom		Date naissance	
Adresse		N° de portable	
Adresse mail		Situation scolaire ou professionnelle	

• Renseignements concernant les responsables légaux du licencié mineur

	PERE	MERE
NOM/Prénom		
Adresse		
Tel domicile		
Tel portable		
Adresse mail		
Profession / Employeur		

• Autorisations / Attestations

- En cas de problèmes, j'autorise les entraîneurs ou les dirigeants à prendre les dispositions nécessaires (appel pompiers, accompagnement à l'hôpital...).
- Lors des déplacements, j'autorise que mon enfant soit pris en charge dans le véhicule d'un accompagnateur, d'un entraîneur ou d'un dirigeant.
- J'autorise mon enfant à apparaître sur les supports photo et/ou vidéo du club, notamment sur le site internet.
- *J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur (sur le site internet www.pvbc.fr) et m'engage à le respecter dans son intégralité.*

Fait à Voiron, le :

Signature du licencié ou des responsables légaux si mineur :

Récapitulatif des licences par famille

NOM / Prénom : _____

Catégorie	Année de naissance	Tarif	Quantité	Total
Adhésion obligatoire parentale si enfant licencié		10 €		
Séniors	1997 et plus...	179 €		
U20	1998/1999/2000	179 €		
U17	2001/2002	179 €		
U15	2003/2004	154 €		
U13	2005/2006	154 €		
U11	2007/2008	144 €		
U9	2009/2010	134 €		
U7	2011/2012	134 €		
Loisirs	+ 18 ans sans compétition	89 €		
Dirigeant		59 €		
Entraîneur / OTM		64 €		
Dédution fratrie : 10 euros à partir du 2 ^{ème} enfant inscrit				-
Dédution Pass' Sport (ex chéquier jeune) *				-
Dédution carte M'RA *				-
Dédution Pass'Sport ville *				-
Le conseil des entraineurs : équipez-vous des incontournables de la saison				
La paire de chaussettes blanche et rose PVBC (préciser la taille : 33/35, 36/38, 39/42, 43/45)		8 €		
La gourde translucide du PVBC		6 €		
1^{ER} CHEQUE: INSCRIPTION				
2nd CHEQUE : TOMBOLA 30 € pour chaque licencié dans la limite de deux carnets par famille			(1 ou 2) x 30€	30 € ** 60 € **

** entourer le bon

(*) Joindre obligatoirement avec le règlement les chèques de remise pour les collégiens,

Sinon, joindre un chèque de caution qui sera restitué à la réception du chèque Pass.

Pour les lycéens, merci de noter votre numéro de carte M'RA : _____.

Sans ces infos, aucune réduction ne sera accordée.

SOUTENEZ LE PVBC EN FAISANT UN DON

Jusqu'à 66% des dons au PVBC sont déductibles de l'impôt sur les revenus. Détails sur www.pvbc.fr

